

# Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 29/01/2018

Absent excusé : DAMIENS Rémi

## Ordre du jour

### 1/ Délibérations

- Convention CEE-TEPcv

Le conseil municipal envisage de transformer l'ancienne mairie en logement locatif. Ces travaux ne peuvent être programmés qu'après l'obtention de subventions. Le conseil départemental nous a déjà signifié qu'il ne participera pas à ce genre de projet (demande non recevable). Monsieur le Maire a déposé des dossiers de demande pour la DETR, la Région et le fond de concours.

- Demande accord préalable FDEL

L'ensemble des ampoules éclairage public a été remplacé par des lampes led. Mise en place de deux armoires. La FDEL prend 50% à sa charge. Reste à charge de la commune 173,39€.

- Réflexion extinction éclairage public la nuit. Une réunion publique est nécessaire pour voir si la population adhère à ce projet.

- Pour nouvelles maisons Pessou, accord entre Veolia et FDEL pour les raccordements.

- Règlement intérieur salle des associations

Obligation légale : la salle ne sera confiée qu'à des manifestations locales (associations, événements locaux, Rami, réunions de la communauté de communes ou du Parc) après signature de la convention. Règlement adopté l'unanimité.

### 2/ Examen devis

- Portail des deux logements communaux (780€ ou 630€ sans rebouchage) Le conseil municipal donne son accord pour celui sans rebouchage.
- Buffet de la salle des associations : 130 € pour le remettre en état (peinture), devis de l'entreprise Thévenard accepté à l'unanimité.

### 3/ Chauffage salle des fêtes

50% des panneaux chauffants ne fonctionnent plus. 50% ont déjà été changé il y a 3 ans par les conseillers pour un montant 4 500 €. Le conseil municipal s'interroge de savoir si on remplace les plaques défectueuses ou si un nouveau mode de chauffage est envisagé.

Une demande de diagnostic et devis sera effectuée.

### 4/ Voirie

Sécurité du bourg : le devis du conseil Départemental est de 30 000 €. Les seules subventions sont le fond de concours et les amandes de police (maxi 25%). Christian CUBAYNES a demandé un devis à l'entreprise Séguy qui s'élève à 15 000 €. Accord à l'unanimité pour le devis Séguy.

## **5/ Terrain de pétanque**

Il avait été envisagé de faire un terrain au Pessou. La consultation n'a pas abouti. Le projet retenu serait situé à la salle des fêtes. Mais il faut adapter le terrain notamment couper les arbres mitoyens aux habitations. Le grand arbre est conservé. Il y aura 12 terrains.

### **Questions diverses :**

- En raison de l'absence de l'employé communal, il faut envisager une solution pour l'entretien de la commune. L'équipe du centre Gényer ne peut suffire à elle seule pour faire face aux travaux. La commune d'Aujols va travailler avec QUERCY CONTACT, qui est une entreprise d'insertion, intervenant par missions. Ils apportent leur matériel. Nous allons nous renseigner auprès de la mairie d'Aujols. Guy BOISSET superviserait les intervenants pour les guider dans les travaux à réaliser.
- Il y a un arbuste qui déclenche la cellule éclairage public au transformateur situé peu après le carrefour direction Lalbenque. Regis Armand procèdera à la taille de celui-ci.
- Cérémonie du 11 novembre 2018 : Un chanteur devrait intervenir samedi soir ou dimanche. Il faut réserver la salle des fêtes et prévoir 20 panneaux pour l'exposition de la grande guerre. Le maire va voir pour l'obtention de subventions pour cette manifestation.

Levée séance 23h10.